



sft

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES TRADUCTEURS
syndicat professionnel

Livret d'accueil 2019



Le mot de la Présidente

Un syndicat national œuvre, autant que faire se peut, sur tout le territoire national, et la SFT en est un excellent exemple. Toutes les régions (certaines immenses) sont les moteurs de la vie syndicale grâce à leurs délégué-e-s : rencontres entre membres du syndicat, communication d'informations administratives et politiques transmises par le Comité directeur ou les commissions nationales, promotion des formations, rencontres avec les acteurs économiques et institutionnels régionaux, promotion des métiers de la traduction et, surtout, n'oublions pas les moments conviviaux culturels, gastronomiques ou sportifs !

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous donner les repères et les informations qui, espérons-le, vous rapprocheront davantage de vos congénères traducteurs, experts, et interprètes, passionnés par leurs métiers et désireux de mieux les faire connaître du grand public.

Bienvenue à la SFT, nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous et au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous à l'occasion d'un évènement régional ou national !

À votre service,

Agnès Debarge
Présidente de la SFT

Sommaire

Bienvenue.....	4
La SFT sur le plan national	4
Présentation.....	5
1. Organisation.....	6
2. Ressources pratiques.....	8
2.1 SFT Services : formation/édition.....	8
a) Formations	8
b) Édition	8
2.2 Le site Web de la SFT	9
a) Espace public.....	9
b) Espace Adhérents	9
2.3 Les listes de discussion.....	9
2.4 Les publications relevant du syndicat	10
a) Tradzine	10
b) <i>Traduction, faire les bons choix/Interprétation, faire les bons choix</i>	10
c) <i>Traduction : les mots au kilo ?</i>	10
2.5 Autres services proposés par la SFT	11
a) Garanties et protections	11
b) Les CGPS recommandées par la SFT	12
c) Services divers.....	12
2.6 Les réseaux internationaux	12
3. La vie du syndicat.....	14
3.1 Assemblée générale.....	14
3.2 Réunions semestrielles des délégués régionaux.....	14
3.3 Journée mondiale de la traduction.....	14
3.4 Prix Pierre-François Caillé de la traduction.....	14
3.5 La caravelle Florence Herbulot.....	15
La SFT et ses régions	16
1. Historique de la délégation CABFC	17
2. Mode de fonctionnement.....	17
2.1 Élections	17
2.2 Rendez-vous de la délégation	17
a) Réunions.....	17
b) Rencontres informelles.....	18
c) Journée mondiale de la traduction.....	18
3. Formations	18
4. Communication	18
4.1 Page de la délégation.....	18
4.2 Liste de discussion	19
5. Autres actions et projets	19

Bienvenue

La commission Adhésions de la Société française des traducteurs vient d'approuver votre adhésion. La SFT vous souhaite la bienvenue. Elle est ravie de vous compter parmi ses membres.

La SFT sur le plan national



Le Comité directeur 2019 :

De gauche à droite sur la photo : Björn Bratteby (vice-président délégué), Sabine Deutsch (secrétaire générale adjointe), Lucy Arbuckle (trésorière), Pierrick Jeancolas (trésorier adjoint), Wanda Ruiz-Brunelot, Agnès Debarge (présidente), Anne Leroy Baurès, Kevin Dinant (secrétaire général), Bruno Chanteau.

Présentation

→ *Le syndicat national des traducteurs professionnels*

Créée en 1947, la SFT regroupe des traducteurs et des interprètes exerçant leur activité sous différents statuts : profession libérale, salarié (en entreprise ou en portage), entrepreneur individuel, gérant de société ou encore auteur, sans oublier des professionnels à la retraite et, depuis 2017, des étudiants inscrits en 2^e année de master en traduction ou interprétation. Elle compte à l'heure actuelle plus de 1 600 adhérents.

Interlocuteur privilégié des traducteurs, des utilisateurs/acheteurs de traduction et des pouvoirs publics, la SFT est **membre fondateur de la Fédération internationale des traducteurs (FIT)**, ONG de catégorie A auprès de l'UNESCO. Pour représenter les traducteurs et interprètes indépendants, la SFT a rejoint d'autres organisations sous la bannière de l'UNAPL (Union nationale des professions libérales). Elle siège également à l'AGESSA (Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs), au FIF PL (Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux) et à certains ORIFF PL (Offices régionaux d'information, de formation et de formalités pour les professions libérales).

→ *Au service des traducteurs et de la profession*

La SFT œuvre à la **promotion et à la reconnaissance de la profession de traducteur**. Sa mission est triple :

- **rassembler** les traducteurs, les experts judiciaires et les interprètes quel que soit leur statut : indépendants, salariés et auteurs,
- **informer** les traducteurs, les donneurs d'ordre, les futurs professionnels et la presse par tous les moyens disponibles : formations, publications, listes de diffusion, conférences,
- **soutenir** les traducteurs dans toutes leurs relations professionnelles : conseils, assurances, assistance juridique, arbitrage en cas de litige.

Par ailleurs, la SFT s'est dotée d'un **code de déontologie**. Ce document a vu le jour en 2010 à la suite d'une grande consultation des adhérents sur le plan national. L'adhésion au syndicat est dorénavant soumise à sa pleine acceptation (validée par une signature lors de l'adhésion et à chaque renouvellement de celle-ci). En outre, elle s'est munie en 2016 d'un code de déontologie spécifique aux interprètes, qui doit être accepté par tout professionnel souhaitant voir figurer sur sa fiche d'informations personnelle le profil d'interprète.

1. Organisation

→ Le Comité directeur

Le Comité directeur est composé de 9 membres minimum et de 15 membres maximum, élus par les adhérents. Chaque membre demeure en place pour une période de trois ans. Le nombre de mandats consécutifs est limité à deux.

À chacun de ses renouvellements, et au moins une fois par an, le Comité directeur élit en son sein un Bureau. Celui-ci comprend, élus à la majorité des membres du Comité directeur présents ou représentés, un président, un vice-président, un secrétaire général et un trésorier.

Le Comité directeur peut élire également un Secrétaire général adjoint et un Trésorier adjoint qui peuvent être appelés à siéger au Bureau.

Il s'efforce de représenter en son sein la pluralité des activités, des métiers et des modes d'exercice des adhérents de la SFT.

Il supervise les commissions chargées de suivre l'évolution de l'exercice de la profession, dans ses différents modes, et les dossiers d'intérêt pour l'ensemble de ses adhérents. Il gère le fonctionnement du syndicat et œuvre de concert avec les commissions nationales et les délégations régionales (cf. ci-après).

→ Les commissions nationales

Outre le Comité directeur et les délégations régionales, la SFT est dotée de sept pôles regroupant une vingtaine de commissions, des réseaux et des groupes de travail qui ont pour but d'administrer, d'animer et de représenter le syndicat. Généralement sous la direction d'un ou de plusieurs membres du Comité directeur, ces instances fonctionnent grâce à l'énergie et à l'enthousiasme des membres du syndicat qui sont prêts à donner un peu de leur temps pour faire avancer les projets de la SFT. N'hésitez pas à proposer votre participation.

Pôle Professions : Professionnels libéraux, Traducteurs auteurs AGESEA, Salariés, Interprètes, Experts judiciaires.

Pôle Publications : Traduire, Éditions de la SFT.

Pôle Formation : Formation continue, Formation initiale.

Pôle Observatoire des métiers : Statistiques, Normalisation.

Pôle Communication : Relations institutionnelles, Actualités de la SFT, Supports de communication, Prix Pierre-François Caillé de la traduction, Événements, Réseaux sociaux.

Pôle Organisation interne : Régions, TIC, Adhésions.

Pôle Services aux adhérents : Remises sur produits et services, Assurances et mutuelle, Assistance juridique, Réseaux internationaux, Coordination groupes Yahoo.

→ Les délégations régionales

Des délégations régionales SFT couvrent presque tout le territoire français. Les représentants de chaque délégation sont élus par les adhérents de la région concernée ou sont cooptés par le Comité directeur. À ce jour, 13 délégations agissent pour le compte de la SFT au plus près des adhérents.

Vous trouverez en seconde partie de ce livret d'accueil les informations correspondant à la région dont vous dépendez.

Les délégations sont gérées par un délégué régional ou par un bureau constitué de codélégués, parfois aidés de contributeurs. Ces acteurs :

- transmettent des informations aux adhérents et au Comité directeur,
- accueillent les nouveaux adhérents en région,
- assistent les adhérents dans leurs démarches,
- organisent des réunions régionales,
- mettent sur pied des formations,
- établissent et entretiennent des relations avec les antennes régionales et départementales de l'UNAPL, ainsi qu'avec la presse, les CCI, les universités, etc.

2. Ressources pratiques

2.1 SFT Services : formation/édition

SFT Services est la filiale à but lucratif de la SFT ; elle lui appartient à 100 %. Elle traite deux volets fondamentaux pour le syndicat : les formations et l'édition. Créée au printemps 2011, elle est dirigée par un comité exécutif, dont les membres sont tous bénévoles et avec, pour présidente actuelle, Laurence Cuzzolin. Elle compte une salariée, Lorena Sorel, responsable pédagogique et administrative.

a) Formations

Toutes les formations conçues au nom de la SFT, qu'elles aient lieu en région ou à Paris, transitent par SFT Services. Elles sont organisées en lien avec la commission Formation continue du syndicat et avec le concours de la délégation régionale hôte, qui donne l'impulsion de la formation après sondage auprès des adhérents régionaux. SFT Services est un organisme de formation déclaré auprès de la préfecture d'Île-de-France et référencé Datadock. Les sessions de formation qu'elle programme peuvent faire l'objet d'une prise charge par le FIF PL (pour les professionnels libéraux), par l'AFDAS (pour les auteurs) ou par un OPCA (pour les professionnels salariés), sous réserve de l'acceptation de la demande de financement par ces organismes. Elle élabore très fréquemment des formations de qualité, en présentiel ou bien à distance (téléformations). Pour connaître les sessions à venir, il suffit de se reporter à la rubrique « Formations » sur le site Web. Trois grandes formations sont organisées environ tous les deux ans : Horizon Justice française (HJF), le Séminaire d'anglais médical (SAM) et l'Université d'été de la traduction financière (UETF).

b) Édition

Côté édition, SFT Services gère la vente des publications de la SFT.

La revue *Traduire* : à partir de 2019, la revue semestrielle de la SFT est disponible en ligne gratuitement pour tous. Tous les articles sont publiés sur le site OpenEditions : journals.openedition.org. Les membres du syndicat qui le souhaitent peuvent également acheter leur exemplaire en version imprimée. Les modalités de vente seront prochainement actualisées sur le site du syndicat.

Vade-mecum de l'expert traducteur et interprète



Premier volume de la collection *Compagnons du savoir* lancée par les Éditions de la SFT en octobre 2013, ce vade-mecum est un guide pratique incontournable pour tous les professionnels travaillant pour la Justice en tant qu'experts dans les juridictions françaises. Évelyne Fusilier-Jenkinson et Teresa Intriéri, sa coauteure, ont été membres de la commission Experts jusqu'en 2016. La deuxième édition de cet ouvrage a été dévoilée en février 2016, à l'occasion d'Horizon Justice française 6.

2.2 Le site Web de la SFT

a) Espace public

Le site Web de la SFT (www.sft.fr) propose différentes rubriques régulièrement mises à jour, accessibles à tous : présentation et organisation de la SFT, descriptif des métiers, conditions d'adhésion, abonnement à des publications, actualités, annonces d'événements professionnels, dossiers, formations, FAQ, liens utiles, etc. L'un de ses nombreux intérêts est la base de données des adhérents consultable en ligne, qui permet aux clients potentiels de trouver un traducteur ou un interprète en fonction de contraintes géographiques, de la combinaison de langues et du domaine de spécialité recherchés ou encore d'autres critères comme les prestations proposées en complément de la traduction et de l'interprétation.

Le site de la SFT contient aussi des outils qui sont utiles à l'heure de la gestion et du développement de votre activité, comme les enquêtes statistiques sur les tarifs en traduction et en interprétation (rubrique [La Traduction > Chiffres clés](#)) ainsi que la version française de CalPro (rubrique [Les Métiers > Outils économiques](#)). CalPro est un outil de gestion et d'aide au développement de votre activité qui a été adapté au marché français.

b) Espace Adhérents

Chaque adhérent dispose d'un espace personnel qui comporte des informations propres à la SFT (la pastille membre, les résultats d'enquêtes, le bulletin *Tradzine*, les conditions générales de prestation de services recommandées par la SFT à ses adhérents, des indications sur les procédures en cas de litige, la responsabilité civile professionnelle, la protection juridique, la complémentaire santé, les procès-verbaux des réunions du Comité directeur, les comptes rendus des réunions régionales, etc.). Cet espace permet aussi à chaque adhérent d'actualiser sa fiche d'informations personnelle, de renouveler son adhésion ou encore de télécharger une facture correspondant à un événement auquel il s'est inscrit.

À partir de la rubrique *Mes services*, puis *Avantages et services*, chaque adhérent peut également s'abonner à des listes de discussion ou s'en désabonner.

2.3 Les listes de discussion

Généraliste

SFT Échanges : SFT_Echanges-subscribe@yahooogroupes.fr

Thématiques

SFT Médical : SFT_Medical-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Experts : SFT_Experts-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Interprétation : SFT-Interpretation-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Salariés : SFT-salaries-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Stages : SFT-stages-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Seniors : SFT-seniors-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Enseignants : SFT_Enseignants-subscribe@yahooogroupes.fr

Régionales

SFT Alsace : SFT_alsace-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Auvergne : SFT-auvergne-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Aquitaine : sft-aquitaine-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Grand Est / CABFC : SFT-GrandEst-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Grand Ouest : SFT-GrandOuest-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Île-de-France : SFT-IDF-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Languedoc-Roussillon : SFT-LR-subscribe@yahooogroupes.fr

SFT Lorraine : sft_lorraine-subscribe@yahoogroupes.fr
SFT Midi-Pyrénées : SFT_MP-subscribe@yahoogroupes.fr
SFT Nord : SFT_Nord-subscribe@yahoogroupes.fr
SFT Normandie : SFT-Normandie-subscribe@yahoogroupes.fr
SFT PACA : SFT-paca-subscribe@yahoogroupes.fr
SFT Rhône-Alpes : SFT-Rhone-Alpes-subscribe@yahoogroupes.fr
SFT Membres correspondants : SFT-Correspondants-subscribe@yahoogroups.com

Internationales

Réseau franco-anglais ITI : contacter Elaine Holt (elaine.holt@sft.fr)
Réseau franco-anglais FRENS EMBLE : fresemble-subscribe@yahoogroupes.fr
Réseau franco-allemand : contacter Iris Heres (ihm.traductions@orange.fr)
Réseau franco-espagnol : red_fe-subscribe@yahoogroupes.fr
Réseau franco-néerlandais : reseau_fr_nl_netwerk-subscribe@yahoogroups.com
Réseau franco-italien : rete_fi-subscribe@yahoogroupes.fr

2.4 Les publications relevant du syndicat

Outre la revue *Traduire* désormais gratuite et disponible en ligne (<https://journals.openedition.org/traduire/>), la SFT publie et actualise régulièrement des brochures, pour la plupart téléchargeables gratuitement sur le site. Vous pouvez aussi demander à recevoir des exemplaires papier auprès du Secrétariat (secretariat@sft.fr) pour les diffuser autour de vous, à des clients, des prospects, des collègues...

a) Tradzine

Ce flash info est envoyé par courriel trois fois par an à l'ensemble des adhérents de la SFT et met en avant les dernières actualités du syndicat (organisation de formations et d'évènements marquants, par exemple). Il inclut des témoignages d'adhérents sur leur parcours professionnel et des portraits des différentes commissions ou délégations régionales.

b) Traduction, faire les bons choix/Interprétation, faire les bons choix

Traduction, faire les bons choix constitue la brochure historique de la SFT. Avec *Interprétation, faire les bons choix*, elle est destinée à orienter les donneurs d'ordre dans leur sélection d'un professionnel. En effet, acheter une prestation en traduction ou mettre en place une conférence faisant intervenir des non-spécialistes peut parfois provoquer quelques inquiétudes. Rééditée fin 2011, *Traduction, faire les bons choix* est désormais disponible en un grand nombre de langues, des plus répandues à certaines plus rares, comme le néerlandais ou le tchèque.

c) Traduction : les mots au kilo ?

Ce guide a été rédigé à l'intention des traducteurs et des acheteurs de traductions et est inspiré du texte de Chris Durban et Alan K. Melby : *Translation : Buying a non-commodity*. Il se penche notamment sur les normes existantes qui peuvent venir en aide aux prestataires de services de traduction et à leurs clients pour un meilleur résultat.

2.5 Autres services proposés par la SFT

a) Garanties et protections

La SFT propose des assurances par l'intermédiaire de la société de courtage Gras Savoye. Vous trouverez les bulletins de souscription et des informations complémentaires sur le site Web (dans l'Espace Adhérents, rubrique « Mes services », puis sous-rubrique « Assurances et Mutuelle »).

Contrat d'assurance RCP (Responsabilité civile professionnelle)

La SFT a négocié un contrat d'assurance RCP auprès d'AXA. Quatre options sont proposées en 2019, pour des cotisations annuelles forfaitaires fixées à 107 €, 158 €, 290 € et 362 €, en fonction des options choisies.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la notice d'information figurant sur le site Web ou bien contacter Mme Bich Tuyen Nguyen par courriel (bich.tuyen.nguyen@grassavoye.com) ou par téléphone (01 41 43 63 09).

Contrat de protection juridique

Le contrat de groupe destiné aux adhérents de la SFT est géré par la société JURIDICA. Le montant de la cotisation annuelle liée à ce contrat pour 2019 s'élève à 103,62 €.

Pour plus de détails, merci de vous adresser également à Mme Bich Tuyen Nguyen (bich.tuyen.nguyen@grassavoye.com – 01 41 43 63 09).

Complémentaire santé en maladie et en chirurgie

La SFT a négocié un contrat mutuelle santé auprès de QUATREM (Offre santé CPRO). Peuvent en bénéficier les adhérents et leurs ayants droit. Les primes sont déductibles dans le cadre de la loi Madelin. Elle se décline selon 4 niveaux de couverture.

Pour réaliser un devis et/ou souscrire : Notre partenaire Gras Savoye vous renseigne directement par téléphone sur le niveau de garantie et le tarif. Il répond à vos questions et vous adresse un devis par email. Un numéro dédié pour les traducteurs : 09 72 72 22 44 (sapi@grassavoye.com).

Le contrat Klésia en place depuis plusieurs années est toujours d'actualité.

Assurance Revenu de remplacement

Cette assurance, de type prévoyance individuelle, se base sur de nombreux paramètres personnels. De ce fait, il est impossible, d'envisager un contrat de groupe. Souscrite auprès d'AVIVA, elle est déductible dans le cadre de la loi Madelin et est réservée aux adhérents non salariés. Elle prévoit notamment le versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt d'activité à la suite d'un accident, d'une hospitalisation ou d'une maladie. Des garanties couvrent aussi le décès, la perte totale et irréversible d'autonomie, l'incapacité temporaire totale de travail et l'invalidité permanente.

Cette assurance est gérée par Mme Niang (marieme.niang@grassavoye.com).

Épargne-retraite

Ce contrat est un contrat de retraite complémentaire répondant aux critères de la loi Madelin. À l'instar de l'assurance Revenu de remplacement, il ne peut être souscrit qu'à titre individuel et dépend de la situation personnelle de l'adhérent. La compagnie d'assurances retenue est AVIVA. La personne à contacter est Mme Le Boulch (marie.pierre.le.boulch@grassavoye.com).

b) Les CGPS recommandées par la SFT


Depuis de nombreuses années, la SFT a défini des conditions générales de prestations de service de traduction, que ses adhérents peuvent appliquer dans le cadre de leur activité professionnelle. Pour retrouver ces CGPS, dans la page d'accueil du site, cliquez sur l'icône « Traduction », puis, dans le volet de gauche, sélectionnez « CGPS recommandées ». Bien entendu, il vous faudra les adapter à votre situation. En 2013, la commission Interprétation de la SFT a également établi des conditions générales de prestations applicables aux missions d'interprétation. Vous pouvez les consulter sur le site en cliquant sur l'onglet « Les métiers » afin d'ouvrir le volet dédié aux interprètes (le fichier est téléchargeable en bas de la page, à gauche).


c) Services divers

En tant qu'adhérent SFT, vous bénéficiez de services complémentaires :

Assistance juridique

La SFT a mis en place un service d'assistance et de conseil juridiques que ses adhérents peuvent joindre par téléphone au 04 26 04 12 70, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ou bien par courrier électronique en écrivant à l'adresse dédiée sft@cfdp.fr. Vous trouverez plus d'informations sur le site Web (dans l'Espace Adhérents, rubrique « Mes services », puis sous-rubrique « Assistance juridique »). Ce service est inclus dans la cotisation annuelle à la SFT et peut constituer une aide précieuse pour résoudre des situations litigieuses avec des clients ou avec l'Administration. N'hésitez donc pas à y recourir !

 Réductions à La Maison du Dictionnaire et chez quelques éditeurs de logiciels. Vous trouverez davantage d'informations sur le site (dans l'Espace Adhérents, rubrique « Mes services », puis sous-rubrique « Remises négociées »).

 Participation aux formations et manifestations organisées par les associations sœurs de la SFT, membres de la FIT, au même tarif que les adhérents de ces associations.

2.6 Les réseaux internationaux

Réseau franco-anglais

Ce réseau prend deux formes : la liste FRENSEMBLE et un accord de réciprocité avec l'ITI (Institute of Translation and Interpreting). Les adhérents de la SFT peuvent ainsi participer à la liste d'échanges FRENSEMBLE et/ou au forum électronique de l'association britannique ITI (*ITI FrenchNet*).

Des informations complémentaires sont disponibles auprès d'Elaine Holt (elaine.holt.translations@gmail.com) ou sur le site Web de la SFT (cliquer sur l'onglet « La SFT », puis sélectionner « Réseaux internationaux » dans le volet de gauche et « Réseau franco-anglais »).

Réseau franco-allemand

Ce réseau est un groupe de travail s'adressant à tous les professionnels travaillant dans la combinaison linguistique DE-FR et FR-DE. Avant de pouvoir s'inscrire à cette liste de discussion, il faut avoir participé à une rencontre annuelle (organisée tour à tour en Allemagne, en Belgique, en France, en Autriche et en Suisse).

Pour tout renseignement, contacter Iris Heres (ihm.translations@orange.fr).

 Réseau franco-espagnol


Le réseau franco-espagnol (*Red_FE*) réunit les professionnels de la traduction (traducteurs, interprètes, réviseurs, correcteurs et terminologues) évoluant dans la combinaison linguistique français<>espagnol. Il rassemble à ce jour quatre associations de traducteurs : la SFT, l'ASETRAD, (Asociación Española de Traductores Correctores e Interpretes), la CBTI, (Chambre belge des traducteurs et interprètes), et l'AATI (Asociación Argentina de Traductores e Intérpretes).

Pour tout renseignement, contacter Dominic Michelin (dommichelin@domtraductions.fr).

 Réseau franco-néerlandais

Ce réseau possède également une liste de discussion.

Pour tout renseignement, contacter Jos Sjollema (info@sjollema-translations.eu).

 Réseau franco-italien

Constitué par la SFT et son association sœur italienne AITI, ce réseau dispose d'une liste de discussion et organise réunions bilatérales et formations.

Pour tout renseignement, contacter Alessia Palazzi Engler (alessiapalazziengler@gmail.com) ou Corinne Milani (contact@alternativetranslation.com).

3. La vie du syndicat

3.1 Assemblée générale

Elle se tient généralement un samedi, à Paris, en fin d'année. Tous les membres de la SFT sont invités à y participer pour débattre des questions à l'ordre du jour, se prononcer par vote sur différents points et élire une partie des membres du Comité directeur.

Les membres de la SFT ne pouvant pas y assister ont la possibilité, d'une part, de se faire représenter par un membre physiquement présent en lui donnant un pouvoir pour les votes sur les questions à l'ordre du jour et, d'autre part, de voter par correspondance pour les élections du Comité directeur.

3.2 Réunions semestrielles des délégués régionaux

La SFT repose en grande partie sur le dynamisme de ses délégations régionales qui organisent réunions, formations et évènements informels et représentent le premier point de contact avec le syndicat pour la plupart des adhérents. Leurs représentants se réunissent deux fois par an, en juin et en décembre, pour partager leurs idées et retours d'expérience. Ces réunions se tiennent à Paris sous l'égide de la commission Régions, qui constitue le lien entre les délégations régionales et le Comité directeur. Pour les délégués régionaux, elles constituent un moyen privilégié de se familiariser avec le fonctionnement interne de la SFT et les actions menées à l'échelle nationale par le Comité directeur et par les commissions nationales.

3.3 Journée mondiale de la traduction

La SFT organisait la Journée mondiale de la traduction à Paris généralement le jour qui précédait l'Assemblée générale. En 2016, elle a logiquement replacé cet évènement à la date du 30 septembre, date choisie historiquement par la FIT, avec des manifestations sur l'ensemble du territoire. Il s'agit également d'une occasion de rencontres conviviales entre professionnels de la traduction, d'une part, et professeurs, étudiants en langues, grand public, d'autre part.

3.4 Prix Pierre-François Caillé de la traduction

Décerné depuis 1981 par la SFT, avec le concours de l'ESIT et doté de trois mille euros, le Prix Pierre-François Caillé de la traduction récompense le talent d'un traducteur en début de carrière dans l'édition (ayant à son actif au maximum trois ouvrages traduits et publiés, celui faisant l'objet du Prix inclus). Il vise en outre à attirer l'attention du grand public sur le métier de traducteur et à contribuer à la reconnaissance de celui-ci.

Chaque année, les éditeurs sont ainsi invités à proposer des candidatures dans la période de février-mars. Peuvent concourir au Prix les œuvres littéraires de fiction ou de non-fiction (y compris les ouvrages de poésie, théâtre, bande dessinée, vulgarisation scientifique et technique) traduites en français et publiées au cours de l'année précédente. Le Prix est décerné traditionnellement en décembre.

Le jury est constitué d'une quinzaine de professionnels de la traduction, dont plusieurs anciens présidents de la SFT et le Président en exercice. Il a été gouverné pendant trente ans par Florence Herbulot.

Philip Minns (interprète de conférence membre de l'AIC) en est actuellement le président. En 2018, le prix a récompensé une traduction d'un roman jamaïcain (*Augustown*) dont le titre en français est *By the Rivers of Babylon*, aux éditions Zulma.



Prix Pierre-François Caillé de la traduction 2018
La lauréate, Nathalie Carré (à droite) et son éditrice, Laure Leroy.

3.5 La caravelle Florence Herbulot

En 2018, la SFT a inauguré une nouvelle distinction honorifique pour rendre hommage à une personne qui a rendu des services éminents au syndicat et à la profession, notamment par son engagement et son activité bénévole au sein de notre organisation. Ce prix est également décerné en décembre. Pour la première édition, le Comité directeur a décidé de récompenser Sabine Colombe, traductrice germanophone de la région PACA, une bénévole engagée et enthousiaste qui a pendant longtemps communiqué son énergie et mis ses compétences au service du syndicat et de la FIT.



Sabine Colombe

La SFT et ses régions



Quelques délégués lors de l'assemblée générale 2018

La SFT en CABFC

Bienvenue dans la délégation CABFC de votre syndicat ! Vous trouverez ici quelques informations concernant notre délégation ; n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

D'une manière générale, notre délégation est en pleine mutation. Nous avons besoin de l'implication de tous, ponctuelle ou suivie, pour donner toute leur place aux départements excentrés de notre très grande région.

Nous nous sommes fixé pour objectif de rééquilibrer la géographie de nos actions et de nos manifestations. C'est avec plaisir que nous accueillons vos propositions : delegation.grandest@sft.fr.

1. Historique de la délégation CABFC

La délégation CABFC, connue sous le nom de Grand Est jusqu'en 2016, comprend les régions Champagne-Ardenne, Bourgogne et Franche-Comté.

2. Mode de fonctionnement

2.1 Élections

Pour cette année 2018-2019, c'est un quatuor qui anime la délégation, composé de : Aparecido da Silva, Aurélie Perrin, Jeff Henson et Mary Moritz.

Dans la continuation des projets lancés l'année précédente, l'accent est mis sur les échanges et la communication grâce aux CABFCafés virtuels, aux réunions accessibles en présentiel et à distance, ainsi qu'aux journées coworking. Sans oublier la JMT qui revient au format streaming pour la deuxième année.

Les élections ont lieu chaque année en octobre. Vous pouvez vous porter candidat dans votre région pour un mandat d'un an, renouvelable trois fois, ou participer à la gestion de la délégation sans être élu si vous ne souhaitez vous investir que dans un projet précis ou pendant un temps limité.

2.2 Rendez-vous de la délégation

a) Réunions

Nous nous réunissons au moins une fois par an. Chaque réunion est structurée comme suit : matinée selon les points de l'ordre du jour (actualités nationales et régionales, échanges informels) ; déjeuner ; après-midi thématique autour d'échanges d'expériences préparés et menés plus particulièrement par un ou deux collègues « experts » (thèmes proposés cette année : l'accueil d'un stagiaire, les outils de TAO, l'utilisation des corpus).

Pour faciliter la participation aux réunions, nous avons pris l'initiative de permettre la participation à distance, par Skype, pour nos adhérent-e-s qui ne pourraient pas se déplacer, car notre région est très grande.

Pour assister à distance à une de nos réunions, contactez-nous à l'adresse : delegation.grandest@sft.fr, ou en répondez simplement à l'e-mail de convocation.

b) Rencontres informelles

Il nous arrive également de nous réunir de manière informelle autour d'un café ou d'un thé (ou autre !) :

- **CABFCafé** : dans l'esprit du WolrdCafé, **une fois par mois**, Mary Moritz anime un café virtuel de **30 à 45 minutes par Skype**. Cela nous permet de discuter des actualités de la région, d'échanger entre nous sur différents sujets, que ce soit des idées de formation ou tout simplement pour discuter entre collègues.
- **Journées coworking : les jeudis**, à Dijon, Aurélie Perrin organise des journées coworking dans un espace chaleureux et convivial. Vous pouvez venir pour la journée pour travailler (vos projets ou votre marketing) ou seulement pour 1 h !
C'est l'occasion de changer d'espace de travail, de rencontrer d'autres collègues, d'échanger et aussi de découvrir de nouvelles opportunités.

Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse delegation.grandest@sft.fr ou dans la liste d'échange Yahoo de la délégation sft-grandest@yahoogroupes.fr.

c) Journée mondiale de la traduction

Depuis près de 4 ans maintenant, nous organisons la Journée mondiale de la traduction (JMT) en partenariat avec l'université de Bourgogne, à Dijon.

En 2018, nous nous sommes lancé le défi de retransmettre en direct les tables rondes de la journée sur YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCI3XM2-KIxlChytsmzfDVlg>) et nous allons continuer sur cette lancée en 2019.

Si vous avez des idées pour la JMT ou si vous souhaitez nous prêter main-forte dans l'organisation, contactez-nous : delegation.grandest@sft.fr

3. Formations

Contactez-nous pour nous parler des formations que vous souhaitez voir organiser dans la région ou en organiser vous-mêmes ! Il peut s'agir de formations déjà organisées dans d'autres villes par la SFT et que vous aimeriez suivre dans notre région, ou de nouvelles formations.

4. Communication

4.1 Page de la délégation

La page consacrée à la délégation CABFC/Grand Est sur le site SFT [<http://www.sft.fr/page188.html>] rend compte de nos manifestations et annonce celles à venir. Les informations circulent également sur la liste Yahoo SFT CABFC/Grand Est, nous faisons en outre régulièrement passer les annonces des autres délégations, notamment celles voisines de la nôtre.

4.2 Liste de discussion

Pour vous inscrire, il vous suffit d'envoyer un message (vide) à : sft-grandest-subscribe@yahogroupes.fr.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter (delegation.grandest@sft.fr).

5. Autres actions et projets

Cette délégation est aussi la vôtre. S'il y a des projets ou des actions que vous pensez pertinents et que vous souhaitez voir mis en œuvre, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pourrions vous aider à les mettre en place ou vous mettre en relation avec des interlocuteurs, au sein de la SFT, qui pourront vous épauler.

Vos délégué-e-s sont à votre disposition pour tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin pour effectuer vos premiers pas en tant qu'adhérent-e, ainsi que pour toute autre démarche au sein de la SFT.

sft



109 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris
Téléphone : 03 29 46 46 34 – Courriel : secretariat@sft.fr

www.sft.fr TVA n° FR95 381 867 332 – Siret : 3818673320001115